



PAREMIS DE CONSTRUIRE ET ISF

Par **BASILIC**, le 07/02/2011 à 13:14

Bonjour,

a qui et comment signaler la construction illégale d'une maison?

Cette construction augmente le capital immobilier, qui entraine que ce propriétaire est dorénavant à la tête d'un patrimoine supérieur à 800000€. Donc imposable ISF, qu'il ne déclare pas, ni ne paye.

A qui et comment le signaler?

Mercu